

Études et Résultats



N° 839 • avril 2013

Les spécificités régionales des modes de garde déclarés des enfants de moins de 3 ans

En janvier 2011, 2,3 millions d'enfants de moins de 3 ans vivent en France métropolitaine. Dans toutes les régions, à l'exception des Pays de la Loire, les parents déclarent le plus souvent garder eux-mêmes leur enfant en semaine dans la journée, en dehors de l'école s'il y va.

Les assistantes maternelles et les crèches (collectives, familiales...) sont les deux autres modes de garde les plus souvent adoptés. Dans les Pays de la Loire, c'est même près d'un enfant sur deux qui est gardé par une assistante maternelle. La part des enfants gardés en crèches varie du simple au double entre la Picardie et la région Provence - Alpes - Côte d'Azur.

Dans les autres cas, l'enfant est confié habituellement à un grand-parent ou à un membre de la famille, ou encore à un autre mode d'accueil (garde à domicile, baby-sitter...). La garde par un membre de la famille est plus répandue en Alsace tandis que l'Île-de-France se distingue par un recours plus fréquent aux autres modes de garde.

Le recours aux différents modes de garde reflète en partie l'offre d'accueil disponible : si les milieux ruraux offrent plus de places chez les assistantes maternelles, les zones urbaines disposent plus souvent de places en crèches.

Marie ACS (DREES)

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)
Ministère de l'Économie et des Finances
Ministère des Affaires sociales et de la Santé
Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social

En janvier 2011, 2,3 millions¹ d'enfants de moins de 3 ans vivent en France métropolitaine. En moyenne, ils représentent 3,7 % de la population, mais cette proportion varie d'une région à l'autre. La part d'enfants de moins de 3 ans est plus élevée dans la moitié nord de la France, de l'Alsace aux Pays de la Loire ainsi qu'en Rhône-Alpes. Elle atteint son maximum pour l'Île-de-France où les enfants de moins de 3 ans représentent 4,3 % de la population. En revanche, elle est plus faible en Aquitaine, en Auvergne, en Bourgogne, et dans le Poitou-Charentes et descend à moins de 3 % de la population pour la Corse ou le Limousin (carte 1).

Pour ces enfants de moins de 3 ans, l'adoption d'une solution de garde résulte de nombreux facteurs qui peuvent notamment être liés aux conditions territoriales (offre de places en établissements d'accueil du jeune enfant ou chez les assistantes maternelles), mais aussi aux caractéristiques du ménage (activité professionnelle des parents, âge des enfants, proximité géographique avec la famille). Dans l'enquête Famille et logements (encadré 1), les parents des enfants de moins de 3 ans déclarent directement la manière dont est gardé habituellement l'enfant dans la journée en semaine, en dehors de l'école s'il est scolarisé (encadré 2).

Les parents déclarent le plus souvent garder eux-mêmes leurs enfants

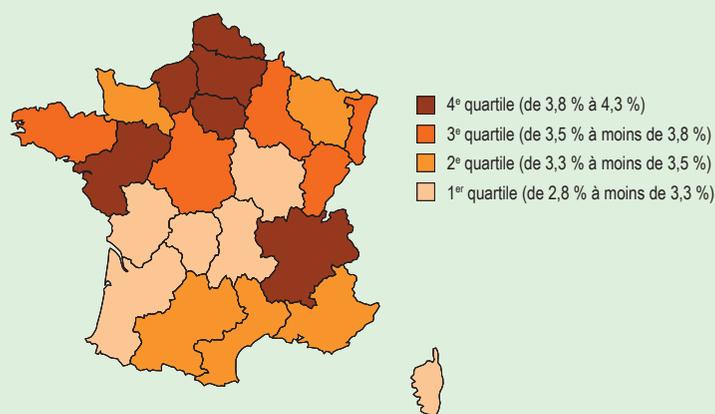
Dans toutes les régions, à part les Pays de la Loire, les parents d'enfants de moins de 3 ans déclarent le plus souvent garder eux-mêmes leurs enfants en semaine dans la journée, en dehors de l'école s'ils y vont. C'est dans le Nord - Pas-de-Calais, en Corse et dans la région Provence - Alpes - Côte d'Azur (PACA) que la part des parents qui déclarent garder leurs enfants est la plus élevée de France métropolitaine, et dans les Pays de la Loire et le Limousin qu'elle est la plus faible.

Selon les déclarations des parents, trois enfants de moins de 3 ans sur dix sont confiés habituellement à une assistante maternelle, qui est la deuxième solution de garde la plus souvent adoptée. La proportion d'enfants gardés par une assistante maternelle est la plus élevée dans les Pays de la Loire avec près d'un enfant sur deux, et la plus faible en région PACA et en Corse avec moins de deux enfants sur dix.

L'accueil de l'enfant dans une crèche (collective, familiale...) est le troisième mode de garde le plus fréquemment déclaré. La part de ce mode de garde parmi les différentes solutions adoptées peut varier du simple au double selon les régions. En région PACA, près d'un quart des enfants sont accueillis en crèches,

CARTE 1

Part des enfants de moins de 3 ans dans la population



1. Sources • Estimations de population au 1^{er} janvier 2011, INSEE.

Lecture • Dans la région Nord - Pas-de-Calais, les enfants de moins de 3 ans représentent entre 3,8 % et 4,3 % de la population régionale.

Champ • Enfants de moins de 3 ans en France métropolitaine.

Sources • Estimations de population au 1^{er} janvier 2011, INSEE.

ENCADRÉ 1

L'enquête Famille et logements (EFL) 2011

L'enquête Famille et logements (EFL) a été réalisée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et l'Institut national d'études démographiques (INED) en 2011, avec la participation scientifique et financière de la DREES. Cette enquête a été associée à la collecte 2011 de l'Enquête annuelle de recensement de la population (EAR). Environ 360 000 personnes de 18 ans ou plus au 1^{er} janvier 2011 ont répondu au questionnaire auto-administré en France métropolitaine dont un tiers d'hommes et deux tiers de femmes.

Le questionnaire porte sur les situations familiales (unions et enfants), l'origine sociale, les modes de garde des jeunes enfants, la multi-résidence et la dispersion géographique de la famille. Les réponses issues du bulletin individuel du recensement de la personne répondante ainsi que celles des autres membres du ménage apportent des informations complémentaires. La présente étude porte sur les enfants âgés de moins de 3 ans au 31 décembre 2010 vivant la majeure partie du temps dans le logement dans lequel vit l'adulte répondant à l'enquête. Au total, l'enquête a permis de recueillir des informations pour environ 45 000 enfants de moins de 3 ans.

ENCADRÉ 2

Garde des enfants de moins de 3 ans : le mode déclaré par les parents n'est pas toujours le mode principal

Dans l'enquête Famille et logements (EFL), les répondants déclarent directement le mode de garde habituel des enfants de moins de 3 ans vivant dans le logement. En cela, il diffère du mode de garde principal tel qu'il peut être calculé à l'aide de l'enquête « Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants » (MDG2007) réalisée en 2007 par la DREES en France métropolitaine, qui sert de référence pour l'étude des modes de garde des jeunes enfants.

Dans l'enquête MDG2007, 4 500 ménages ayant au moins un enfant de moins de 3 ans ont rempli un agenda indiquant heure par heure quels personnes ou organismes avaient la responsabilité de leur(s) enfant(s) au cours d'une semaine de référence. Ces données ont permis de déterminer pour chaque enfant le mode de garde dans lequel il passe le temps le plus long du lundi au vendredi, de 8 heures à 19 heures. Ce mode de garde, dit principal, est celui diffusé dans les publications réalisées à partir de cette enquête (colonne **modes de garde principaux calculés dans l'enquête MDG2007** du tableau).

Par ailleurs, dans l'enquête MDG2007, une question de synthèse a également été posée directement aux parents leur demandant quel était, selon eux, le mode de garde de l'enfant non scolarisé ou scolarisé à temps partiel (colonne **modes de garde déclarés dans l'enquête MDG2007** du tableau).

Or, dans l'enquête MDG2007, le mode de garde principal, calculé objectivement à partir du calendrier détaillé d'une semaine de référence, peut différer du mode de garde déclaré directement par les parents. En particulier, en cas de recours à un autre mode d'accueil, les parents déclarent souvent l'autre mode de garde plutôt qu'eux-mêmes comme mode de garde habituel, même si, dans les faits, l'enfant passe plus de temps avec eux au cours de la semaine.

L'enquête Famille et logements aborde la question du mode de garde de manière directe (colonne **modes de garde déclarés dans l'EFL** du tableau), tout comme la question de synthèse de l'enquête MDG2007 dont les résultats sont d'ailleurs très proches bien qu'ils proviennent de deux enquêtes différentes.

De plus, la scolarisation n'est pas traitée de la même façon dans les deux approches des modes de garde : dans les modes de gardes déclarés (EFL2011 et MDG2007), l'école n'est pas prise en compte pour les enfants scolarisés, alors que l'école intervient dans le calendrier des enfants scolarisés au même titre que les autres intervenants de l'accueil de l'enfant. L'école peut donc être le mode de garde principal calculé d'un enfant de 2 ans.

L'interrogation directe dans l'EFL est ainsi moins objective que l'usage d'un calendrier, mais cette enquête permet en revanche de saisir la répartition des modes de garde déclarés à un niveau régional, ce que ne permet pas l'enquête MDG2007.

Répartition des modes de garde des enfants de moins de 3 ans

En %

	Modes de garde déclarés dans EFL	Modes de garde principaux calculés dans MDG2007	Modes de garde déclarés dans MDG2007
Parents	49	64	50
Assistante maternelle	29	19	28
Crèche	15	10	14
Famille	5	4	6
Autres	2	3	2

Lecture • Les assistantes maternelles sont le mode de garde déclaré par les parents de 29 % des enfants du champ selon l'EFL, et de 28 % des enfants du champ selon l'enquête MDG2007, alors que les assistantes maternelles ne constituent le mode principal – le plus long de 8 h à 19 h du lundi au vendredi, la semaine de référence – de seulement 19 % des enfants du champ selon l'enquête MDG2007.

Champ • Enfants de moins de 3 ans non scolarisés ou scolarisés à temps partiel.

Sources • Enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants en 2007, DREES, enquête Famille et logements, INSEE-INED, 2011.

ENCADRÉ 3

Classification ascendante hiérarchique

La méthode consiste à classer successivement les 22 régions de France métropolitaine dans des groupes aussi homogènes que possible selon un critère de proximité (WARD) fondé sur les parts des modes de garde déclarés des enfants de moins de 3 ans pour chacune d'entre elles. On commence par regrouper les deux régions les plus proches, puis on fait de même avec l'ensemble constitué de ce groupe de deux régions et des 20 autres régions, et ainsi de suite jusqu'à ce que toutes les régions soient classées.

Au cas présent, la méthode a déterminé quatre groupes de régions. Des variables illustratives, comme l'offre de places chez les assistantes maternelles ou en établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) ainsi que la taille de l'unité urbaine, qui ne sont pas prises en compte pour définir les groupes de régions, fournissent des aides à l'interprétation de ces groupes.

TABLEAU 1

Typologie des régions selon les modes de garde déclarés par les parents des enfants de moins de 3 ans

	Régions	Caractéristiques du groupe
Groupe 1	Champagne-Ardenne, Picardie, Nord - Pas-de-Calais, Lorraine	La part d'enfants gardés par les parents est élevée.
Groupe 2	Haute-Normandie, Basse-Normandie, Centre, Bourgogne, Franche-Comté, Pays de la Loire, Bretagne, Poitou-Charentes, Limousin, Auvergne	La part d'enfants confiés à une assistante maternelle est élevée.
Groupe 3	Île-de-France, Alsace, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon	La part d'enfants accueillis en crèche est élevée.
Groupe 4	Provence - Alpes - Côte d'Azur, Corse	La part d'enfants confiés à une assistante maternelle est faible.

alors que ce mode d'accueil concerne moins d'un enfant sur dix en Picardie.

Les autres enfants sont confiés habituellement à un grand-parent ou à un membre de la famille ou encore à un autre mode d'accueil (garde à domicile, baby-sitter). La garde par un membre de la famille est plus répandue en Alsace tandis que l'Île-de-France se distingue par un recours plus fréquent aux autres modes de garde.

Une typologie des régions (encadré 3), établie en fonction de la répartition des modes de garde déclarés des enfants de moins de 3 ans, permet de distinguer quatre grands groupes de régions (tableau 1).

Les parents gardent plus souvent leurs enfants dans le Nord et le Nord-Est

Un premier groupe de régions du Nord et du Nord-Est (Champagne-Ardenne, Lorraine, Nord - Pas-de-Calais, Picardie) se distingue par une part d'enfants gardés par leurs parents plus importante que la moyenne. Dans le Nord - Pas-de-Calais, plus de trois enfants de moins de 3 ans sur cinq sont gardés habituellement par leurs parents. Dans toutes les autres régions de ce groupe, ce mode de

garde concerne plus d'un enfant de moins de 3 ans sur deux (carte 2).

Dans ce groupe, l'offre de places en établissements d'accueil ou chez les assistantes maternelles est proche de la moyenne nationale. Ainsi, la forte proportion des parents qui gardent leurs enfants n'est pas due à un manque de places d'accueil, mais sans doute au taux d'inactivité ou de chômage des parents. En effet, dans ces régions, les parents d'enfants de moins de 3 ans sont plus souvent inactifs ou au chômage² que dans les autres régions. Dans le Nord - Pas-de-Calais, 50 % des enfants de moins de 3 ans ont au moins un parent qui se déclare inactif ou au chômage et c'est le cas de 46 % des enfants en Champagne-Ardenne, contre 40 % en moyenne en France métropolitaine. Dans ces régions, la part des enfants de moins de 3 ans dont l'un des parents bénéficie du complément de libre choix d'activité (CLCA) à taux plein ou du complément optionnel du libre choix d'activité (COLCA)³ est légèrement en dessous de la moyenne nationale. Le retrait « choisi » des parents du marché du travail pour s'occuper de leur enfant ne peut donc pas expliquer seul cette spécificité régionale. D'ailleurs, la part des enfants gardés par leurs parents qui

n'ont jamais travaillé est plus élevée que la moyenne. En particulier, dans le Nord - Pas-de-Calais, 21 % des enfants gardés par leurs parents ont un parent qui n'a jamais travaillé contre 14 % en moyenne.

Un recours élevé aux assistantes maternelles dans les milieux ruraux

Le deuxième groupe de régions se caractérise par un fort recours aux assistantes maternelles. Il se compose des régions de l'Ouest et du Centre (Auvergne, Bretagne, Bourgogne, Centre, Franche-Comté, Limousin, Haute-Normandie, Basse-Normandie, Pays de la Loire, Poitou-Charentes). Dans ces régions, en moyenne deux enfants de moins de 3 ans sur cinq sont gardés par une assistante maternelle (carte 3). Dans les Pays de la Loire, le recours aux assistantes maternelles est même plus répandu que la garde par les parents ; cette région est la seule exception nationale.

L'offre théorique d'accueil⁴ chez les assistantes maternelles est particulièrement élevée sur ces territoires. Du Limousin aux Pays de la Loire, entre 42 et 61 places chez les assistantes maternelles sont offertes pour 100 enfants de moins de 3 ans, alors que la moyenne nationale se situe à 37 places⁵ offertes (Borderies, 2012). Ces régions ayant un fort recours aux assistantes maternelles se caractérisent par un poids plus important qu'en moyenne des milieux ruraux qui, contrairement aux zones urbaines, offrent moins de places en crèches. En effet, 43 % des familles ayant un enfant de moins de 3 ans vivant dans ces régions habitent dans une commune rurale de moins de 2 000 habitants contre en moyenne 25 % des familles de France métropolitaine.

L'accueil en crèche est plus répandu dans les grandes zones urbaines

Le troisième groupe de régions, composé de l'Alsace, de l'Aquitaine, de l'Île-de-France, du Languedoc-Roussillon, du Midi-Pyrénées, et du Rhône-Alpes, se démarque par une surreprésentation des enfants de

2. Les inactifs sont définis comme les personnes qui ne sont ni en emploi ni au chômage : hommes et femmes au foyer, étudiants, retraités, personnes en incapacité de travailler... Les femmes en congé maternité sont considérées comme actives. Les chômeurs (au sens du recensement) sont, d'une part, les personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle Emploi) sauf si elles ont déclaré explicitement ne pas rechercher de travail et, d'autre part, les personnes qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni en chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.

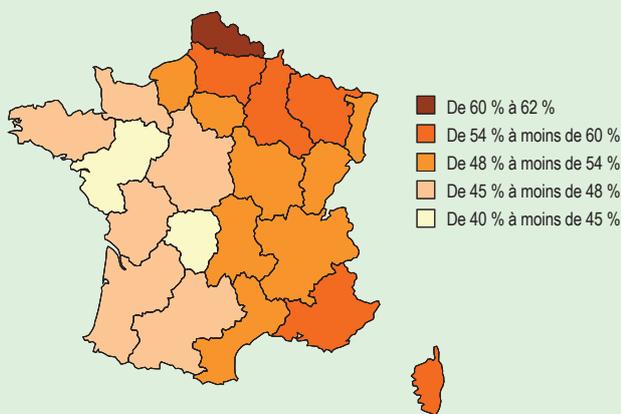
3. Le CLCA à taux plein et le COLCA s'adressent sous condition d'activité antérieure, aux parents de jeunes enfants qui ne travaillent pas.

4. L'offre théorique d'accueil chez les assistantes maternelles correspond au nombre moyen de places pour lesquelles les assistantes maternelles sont agréées dans chaque département multiplié par le nombre d'assistantes maternelles en exercice à une date donnée. Les nombres de places théoriques par département sont sommés pour obtenir l'offre théorique régionale.

5. Ces taux sont un peu surestimés, car une partie des places sont occupées par des enfants de 3 ans et plus à des moments périscolaires.

CARTE 2

Part des enfants de moins de 3 ans gardés habituellement par leurs parents



Note • L'échantillon de l'EFL n'est pas représentatif de la région Corse prise de manière isolée. Elle est regroupée ici avec la région PACA.

Lecture • Dans la région Nord - Pas-de-Calais, entre 60 % et 62 % des enfants de moins de 3 ans sont gardés habituellement en semaine par leurs parents.

Champ • Enfants de moins de 3 ans en France métropolitaine.

Sources • Enquête Famille et logements, INSEE-INED, 2011.

moins de 3 ans gardés en crèches (collectives, familiales...). Parmi ces régions, c'est en Île-de-France que l'accueil en crèches est le plus fréquent : plus d'un enfant sur cinq est gardé habituellement dans une crèche en semaine (carte 4).

En Alsace, en Midi-Pyrénées ou en Rhône-Alpes, la majorité des familles ayant un enfant de moins de 3 ans vivent dans des unités urbaines comptant entre 200 000 et 2 millions d'habitants. Les grandes zones urbaines sont, en effet, les mieux dotées en places offertes en structures d'accueil collectif et familial (Borderies, 2012). En Île-de-France 24 places en accueil collectif⁶ sont offertes pour 100 enfants de moins de 3 ans, et 18 places en Midi-Pyrénées, contre 15 places en moyenne en France métropolitaine.

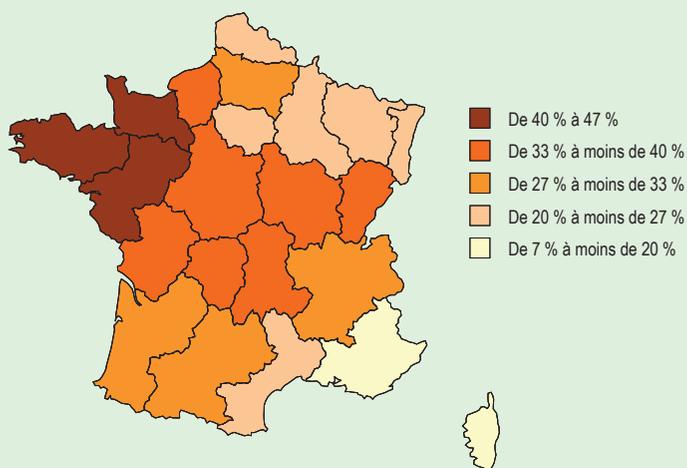
L'absence d'assistantes maternelles est compensée par les autres modes de garde

Un quatrième groupe est constitué de la région PACA et de la Corse qui se distinguent par un très faible recours aux assistantes maternelles : moins d'un enfant de moins de 3 ans sur cinq est gardé par une assistante maternelle. Ces régions sont, en effet, celles où l'offre de places chez les assistantes maternelles pour 100 enfants de moins de 3 ans est la plus faible, à savoir moins de 20 places offertes contre 37 places en moyenne pour 100 enfants de moins de 3 ans en France métropolitaine.

Par conséquent, les autres solutions de garde sont plus utilisées que dans les autres régions, et notamment la garde par les parents et l'accueil collectif ou familial en crèches. D'ailleurs, dans ce groupe de régions, l'offre de places en accueil collectif est élevée : entre 17 et 19 places pour 100 enfants de moins de 3 ans sont offertes contre 15 places en moyenne. Dans ces régions, les enfants de moins de 3 ans sont plus souvent gardés en crèches que confiés à une assistante maternelle, ce qui est l'inverse dans les autres régions de France métropolitaine, l'Île-de-France exceptée.

CARTE 3

Part des enfants de moins de 3 ans gardés habituellement par une assistante maternelle



Note • L'échantillon de l'EFL n'est pas représentatif de la région Corse prise de manière isolée. Elle est regroupée ici avec la région PACA.

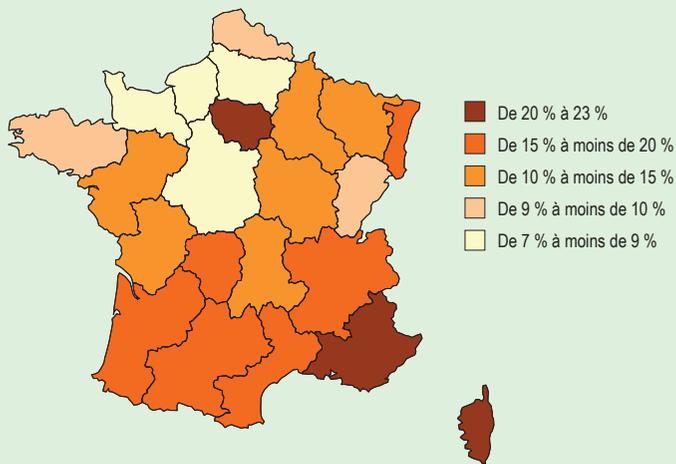
Lecture • En Bretagne, selon les parents, entre 40 % et 47 % des enfants de moins de 3 ans sont gardés habituellement en semaine par une assistante maternelle.

Champ • Enfants de moins de 3 ans en France métropolitaine.

Sources • Enquête Famille et logements, INSEE-INED, 2011.

CARTE 4

Part des enfants de moins de 3 ans gardés habituellement dans un établissement d'accueil collectif ou familial



Note • L'échantillon de l'EFL n'est pas représentatif de la région Corse prise de manière isolée. Elle est regroupée ici avec la région PACA.

Lecture • Dans la région Île-de-France, selon les parents entre 20 % et 23 % des enfants de moins de 3 ans sont gardés habituellement en semaine dans un établissement d'accueil collectif ou familial.

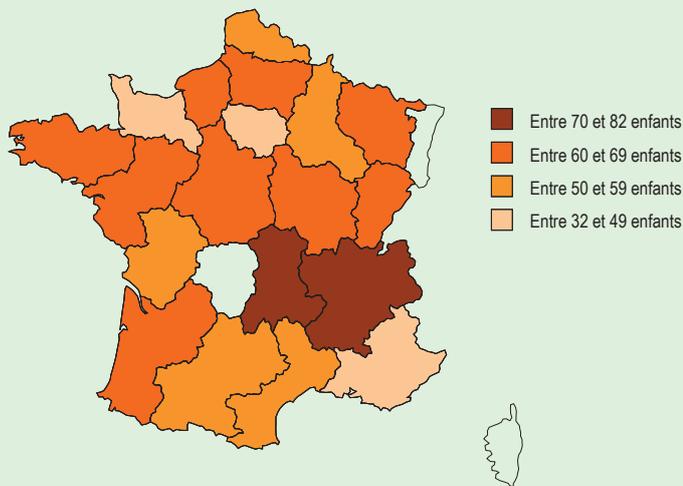
Champ • Enfants de moins de 3 ans en France métropolitaine.

Sources • Enquête Famille et logements, INSEE-INED, 2011.

6. Cette offre théorique est calculée à partir du nombre de places en crèches collectives, familiales, en structures multi-accueil et dans les haltes-garderies rapporté au nombre d'enfants de moins de 3 ans de la région. Bien que les haltes-garderies puissent accueillir des enfants de plus de 3 ans, la totalité des places dans ces structures ont été retenues dans ce calcul. Par ailleurs, les places dans les jardins d'enfants, qui accueillent des enfants de 3 à 6 ans, ne sont pas prises en compte.

CARTE 5

Nombre d'enfants allant à l'école uniquement le matin pour 100 enfants scolarisés à 2 ans



Note • Dans les régions non colorées (Alsace, Corse, Limousin), l'information n'est pas significative car les effectifs d'enfants scolarisés à 2 ans ne sont pas suffisants.

Lecture • Dans la région Aquitaine, entre 60 et 70 enfants sur 100 enfants scolarisés à 2 ans vont à l'école uniquement le matin.

Champ • Enfants de 2 ans scolarisés en France métropolitaine.

Sources • Enquête Famille et logements, INSEE-INED, 2011.

Pour en savoir plus

- Ananian S., Robert-Bobée I., 2009, « Modes de garde et d'accueil des enfants de moins de 6 ans en 2007 », *Études et Résultats*, DREES, n° 678, février.
- Borderies F., 2012, « L'offre d'accueil collectif des enfants de moins de 3 ans en 2010 », *Études et Résultats*, DREES, n° 803, juin.
- Borderies F., 2012, « L'offre d'accueil collectif des enfants de moins de 3 ans en 2010 », *Document de travail, Série statistiques*, DREES, n° 174, octobre.
- Legendre E., Garouste M., 2011, « Les enfants scolarisés à 2 ans vont à l'école surtout le matin et rarement l'après-midi », *Études et résultats*, DREES, n° 779, octobre.
- Observatoire national de la petite enfance, 2012, « L'accueil du jeune enfant en 2011 », *Données statistiques*, CNAF.
- Vanovermeir S., 2012, « L'accueil des jeunes enfants : axe majeur de la politique familiale française depuis les années 1970 », *Dossiers Solidarité et Santé*, DREES, n° 31, août.

La majorité des enfants scolarisés à 2 ans vont à l'école uniquement le matin

Les enfants de 2 ans peuvent être inscrits à l'école maternelle sous certaines conditions et dans la limite des places disponibles. Dans l'enquête Famille et logements, 16 % des enfants de 2 ans sont scolarisés⁷ en France métropolitaine. Les taux de scolarisation varient selon les régions. C'est dans le Nord - Pas-de-Calais et en Bretagne que les enfants de 2 ans vont le plus à l'école. À l'opposé, l'Île-de-France et l'Alsace ont les taux de scolarisation à 2 ans les plus faibles.

En moyenne, 58 % des enfants scolarisés à 2 ans fréquentent l'école maternelle uniquement le matin. En Auvergne et en Rhône-Alpes, la scolarisation à mi-temps est très répandue, et plus de 7 enfants scolarisés à 2 ans sur 10 vont à l'école seulement le matin (carte 5). En revanche, en Île-de-France et dans la région PACA, où les taux de scolarisation à 2 ans sont très faibles, cette pratique est moins fréquente et seul un tiers des enfants scolarisés à 2 ans va à l'école uniquement le matin.

En dehors de l'école, les enfants scolarisés uniquement le matin sont deux fois plus souvent gardés par une assistante maternelle par rapport à ceux allant à l'école toute la journée. Les spécificités régionales se vérifient pour la garde périscolaire des enfants de 2 ans scolarisés. Dans la région du Nord - Pas-de-Calais, comme les enfants non scolarisés, les enfants scolarisés sont aussi plus souvent gardés par leurs parents que dans les autres régions. Et en Bretagne et dans les Pays de la Loire, où le recours aux assistantes maternelles est très répandu, les enfants scolarisés à 2 ans sont plus souvent gardés chez une assistante maternelle.

⁷ Le taux de scolarisation des enfants de 2 ans publié par le ministère de l'Éducation nationale est de l'ordre de 14 % à la rentrée de septembre 2010. Mise à part les différences méthodologiques de collecte, l'écart observé peut en partie s'expliquer par les rentrées scolaires différées entre septembre et janvier puisque l'enquête Famille et logements s'est déroulée pendant le mois de janvier 2011.